Correspondances

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **6 (1877)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

développement progressif de l'esprit humain à travers les temps et les lieux, quel champ d'exploration ! que de sujets de distraction et d'étude ! J'en suis le fil historique, j'assiste aux grandes migrations des peuples, à leurs luttes fratricides, je traverse les mers calmes ou orageuses, je remonte les fleuves lents ou rapides, je visite les cités naissantes, j'entre dans l'atelier de l'artiste, je m'assieds dans le cabinet du penseur ou de l'homme de lettres, j'erre parfois dans les sentiers fleuris du Parnasse et me laisse captiver par la voix harmonieuse des muses. Combien l'instituteur s'éviterait d'ennuis, de mécomptes, s'il savait passer ses récréations avec ses livres !

CORRESPONDANCES.

I

Valais, le 21 janvier 1877.

Dans ma dernière correspondance j'entretenais les lecteurs du *Bulletin* de la formation de cours de répétition, rendus obligatoires par un arrêté de notre Conseil d'Etat. Depuis longtemps le besoin d'organiser des cours de répétition se faisait sentir; et ces dernières années, le résultat peu brillant des examens de nos recrues en a si bien démontré la nécessité, que nos autorités, animées certainement d'un grand dévouement, n'ont pas hésité à mettre la main à l'œuvre. Au dévouement des autorités a répondu le dévouement des instituteurs pour la complète réussite de ces cours. Malheureusement le même dévouement ne s'est pas trouvé chez tous nos jeunes gens, car on dirait, à en voir quelques uns, que l'instruction est une affaire de luxe.

Dans certaines communes les abstentions se montent jusqu'à 50 0[0. Ce fait nous prouve combien on a peu de goût pour l'étude si à l'école primaire l'instituteur n'a pas eu soin de développer l'intelligence de ses élèves. C'est aussi ce qui explique pourquoi tant de jeunes gens ont une si grande horreur pour les livres, une fois émancipés de l'école. N'ayant jamais rien appris que machinalement, l'étude a été pour eux un supplice et les livres sont devenus de vrais épouvantails. Pour remédier à ce déplorable état de choses, il nous faut un enseignement plus rationnel et surtout un enseignement qui s'adresse davantage à l'intelligence. Voilà le secret, et voilà ce à quoi tendent chaque jour les efforts constants de l'instituteur qui laisse de côté la routine du passé pour s'élever à la hauteur d'un enseignement réellement progressif.

Notre société valaisane d'éducation a à son tour profité de cette heureuse innovation pour mettre à l'étude pendant cet hiver, dans nos conférences d'arrondissement, l'importante question des cours de répétition. Si je suis bien renseigne cette question figurera à l'ordre du jour de notre réunion générale de la société, qui doit avoir lieu, dans le courant du printemps, à Sierre.

Il est incontestable que ces cours, un fois bien organisés, rendront sous tous les rapports d'excellents services à nos jeunes villageois. A mes yeux un des principaux avantages que nous rendront ces cours, c'est de continuer d'occuper l'intelligence de notre jeunesse une fois hors de l'école. A cet âge où par un fatal égarement de notre législation fédérale qui émancipe nos jeunes républicains du joug de la tutelle paternelle en fait de religion, il est de la plus haute importance que notre jeunesse catholique ait l'occasion d'exercer son esprit à quelque chose d'utile, sans cela elle se mettrait au service des passions, et au lieu de se développer, le jeune homme ne ferait que s'abrutir. Pour preuve je dirai que j'ai remarqué, dans une de nos communes rurales, que depuis une quinzaine d'années le niveau de l'instruction, a sensiblement

baissé, tandis que d'autre part le nombre des buveurs, c'est-à-dire, des abrutis, a fait beaucoup de progrès! A quoi cela tient-il? C'est évidemment au manque d'éducation, c'est, dis-je, parce que les jeunes gens de cette commune, n'ayant pas eu depuis leur sortie des écoles primaires l'occasion de dépenser leur intelligence au service de quelques bonnes causes, ils se sont mis à suivre le grossier instinct qui conduit à la bouteille. Ainsi il n'est donc pas douteux que ces cours bien dirigés seront le commencement d'une heureuse rénovation pour la moralité publique dans beaucoup de communes. Mais pour atteindre ce but, il ne faut pas que l'instituteur ait peur de parler à ses élèves, de DIEU, de la religion et du prêtre. Par d'heureuses digressions faites à propos, un maître tant soit peu habile dans son art, peut donner en toute occasion mille bons conseils et cela sous tous les rapports. Qu'on ne perde pas de vue que sans DIEU l'homme n'est rien et que c'est là le but suprême que l'instituteur doit se proposer. DIEU, religion et patrie, voilà sa devise; former de fermes chrétiens pour le Ciel et de bons citoyens pour le pays, voilà son programme!... R.

II

Du Gros-Creux, ce jour.

Monsieur le Rédacteur, je viens vous faire mes adieux. Car je pars...

Je pars; et sur les bords où se portent mes pas,
Vos *observations* ne pénètreront pas.

Là, on cultive la plus parfaite courtoisie et jamais un rédacteur de journal pédagogique ne se permettrait de dire à quelqu'un: « Peu aimable, monsieur. »

Dans ce pays de cocagne, le *Professeur d'éducation* (hein! qu'en dites-vous? Votre terme vulgaire d'*instituteur* fait bonne figure à côté de cette noble appellation!); le professeur d'éducation est obligé de se marier pour pouvoir absorber ses revenus... Je ne vous dis que ça.

Mais quel esprit me saisit?...

« Contre vous, à cette heure, ma fureur se rallume. »

Je j... je m... je vous... oui, je souhaite:

Que jamais ne vienne à M. Perroulaz la pensée d'enseigner trois mois son syllabaire à de jeunes enfants;

Que, *en conséquence*, le dit Perroulaz persiste dans l'absurde et ajoute d'autres tableaux à ses trop nombreux tableaux;

Que M. Blanc vende son *emploi* par nombreuses douzaines et qu'il soit obligé d'en préparer une nouvelle édition, ce qui l'obligera à se relire;

Que l'*attention* continue à être vertu théologale et que l'*intuition* succombe sous les foudres de l'index;

Que l'orthographe reste la branche principale et presque unique de notre enseignement primaire; qu'on décerne un brevet d'école modèle à tout instituteur soucieux de ne pas trop cultiver les facultés des enfants;

Que les statuts de la société fribourgeoise d'éducation continuent d'être lettre morte, et que la société ait la permission de mourir bientôt faute d'initiative et d'activité;

Que le *Bulletin pédagogique* perde son influence et ses abonnés dans deux districts et demi, grâce aux manœuvres d'une sommité scolaire que vous n'avez pas assez flattée jadis;

Que l'instituteur de C. continue à traîner sa charrette, celui de N. à porter son sac et sa blouse bleue, d'autres à fréquenter mieux foires, marchés et bénichons, que les réunions instructives.

. . . . . .

« C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux. »

Le SOLITAIRE.

Enfin!... nous serons donc délivrés de ce trop importun correspondant. Bon voyage! (Réd).